



ADAINVILLE

INFOS

Bulletin d'Information Communal

N° 91 - JUIN 2017

Le Mot du Maire,

URBANISME - PLU

Après la présentation du Projet de règlement du Plan Local d'Urbanisme aux habitants lors de la réunion publique du 31 Mars 2017, ce dernier a été mis à la disposition du public en mairie pendant un mois, afin que les habitants souhaitant faire des observations puissent les consigner sur le registre dédié à cet effet.

La phase suivante sera l'arrêt du PLU lors d'un prochain Conseil Municipal. Le dossier arrêté sera transmis aux services associés concernés pour avis.

Au retour de ces avis, un commissaire enquêteur sera nommé. Il rencontrera les habitants qui souhaitent faire des remarques particulières, selon le calendrier qu'il établira. Vous serez avisés en temps voulu des dates et heures de ses permanences en Mairie.

FINANCES

Vous trouverez en page deux de ce bulletin les résultats de la gestion du budget 2016 et les prévisions du budget 2017 et constaterez que le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes et a reconduit pour 2017, les taux appliqués en 2015 et 2016.

EGLISE SAINT DENIS

Comme je m'y suis engagée, vous trouverez en page 2 le détail du coût des travaux de rénovation de l'extérieur de l'église, ainsi que celui du vitrail. Encore Merci aux généreux donateurs, qui ont participé au financement de ce vitrail.

CANTINE SCOLAIRE

A partir de la prochaine rentrée scolaire, le syndicat ABC reprend la compétence « cantine », qui était assurée par les communes d'Adainville, Bourdonné et Condé sur Vesgre. Cette compétence prend en compte la gestion, l'entretien et les travaux. De ce fait, les inscriptions à la cantine se feront, dès la rentrée, au siège du syndicat ABC en mairie de Bourdonné.

MONTÉE EN DÉBIT

Concernant la montée en débit sur notre territoire, nous avons reçu le mardi 6 juin, les prestataires en charge de poser de nouvelles armoires près des armoires de téléphone au centre village et à l'intersection des routes du Mesle et de la Vallée des Saules. La fibre optique arrivera au hameau du Mesle et au centre bourg, le raccordement, prévu au cours du premier trimestre 2018, se fera par le câble en cuivre actuel du téléphone.

Bon été à tous.

Très cordialement

Votre Maire, Marie-Hélène QUINAULT



*Le Conseil Municipal
vous souhaite
un bon été*



FESTIVITES du 14 juillet 2017 **Vendredi 14 juillet à Adainville**

- 19H00 - Rendez-vous autour d'un apéritif suivi d'un repas
servi au terrain de jeux centre village, (**gratuit pour les Adainvillois**)
- 22H15 - Distribution des Lampions
- 23H00 - Feu d'artifice (route du Mesle) suivi du bal populaire



TRAVAUX

Cantine : Les travaux de construction de la nouvelle cantine, rue des Clos, à proximité de l'école, se déroulent dans les temps prévus.

Son ouverture est fixée pour la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le maître d'ouvrage de cette construction est le SIVOM ABC.

Voirie: Carrefour des routes de la Boissière et du Mesle

Après diverses études menées par l'Agence Départementale INGENIER'Y, nous allons revenir à l'implantation de panneaux de STOP sur ce carrefour. Cette nouvelle signalisation sera effective au cours du mois de Juillet.

La réalisation des trottoirs prévus, route de la Boissière, est fixée au mois de Septembre.

EGLISE SAINT-DENIS

Récapitulatif Financier : Le coût global des travaux de rénovation de notre église s'est élevé à 526 871,67€ dont 22 506€ pour la conception et la pose du vitrail sur la baie occidentale.

Les subventions perçues sont les suivantes :

Conseil Départemental : 75 000€

Direction Régionale des Affaires Culturelles : 68 322€

L'appel à souscription pour le nouveau vitrail a permis de collecter la somme de 5 530,00€

Reste à la charge de la commune : 378 019,67€

FINANCES

Lors de sa séance du 13 Avril 2017, le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 et a voté le budget primitif pour l'année 2017.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses réelles	454 028,01€	Dépenses réelles	378 453,20€
Recettes réelles	546 930,20€	Recettes réelles	214 442,64€
Excédent de l'exercice 2015	37 066,70€	Déficit de l'exercice 2016 :	164 010,56€
Excédent global (2015 + 2016)	129 968,89€	Excédent global (2015 – 2016)	169 007,30€

BUDGET PRIMITIF 2017

Section de Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	Section d'Investissement	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	565 122,89€	535 154,00€	Crédits votés	425 558,85 €	299 585,03€
Résultat de fonctionnement reporté		29 968,89€	Restes à réaliser de l'exercice précédent	7 591,26€	86 334,10€
TOTAL	565 122,89€	565 122,89€	Solde d'exécution de l'exercice précédent reporté	244 454,17€ (pour équilibre)	169 007,30€
			TOTAL	554 926,43€	554 926,43€

Lors de cette même séance, le Conseil Municipal a décidé, pour l'année 2016, de ne pas augmenter les taux des taxes locales qui sont fixés ainsi



Taxe d'habitation	7,93 %
Taxe sur foncier bâti	11,44 %
Taxe sur foncier non bâti	44,98 %

Consultations au Centre d'Informations du Barreau de Versailles
 Entretien conseil dans un cabinet d'Avocat
 Le CIBV vous met en contact avec un avocat dans le domaine qui vous concerne
 L'Avocat vous reçoit dans son cabinet
 Renseignements et demande en ligne

www.barreaudeversailles.com

Ou à défaut par courrier en complétant le formulaire imprimable sur le site

Frais de 40€ pour les particuliers

Ordre des avocats
 Service C.I.B.V. – Accueil
 3 place André Mignot
 78005 Versailles cedex

Accueil@avocats-versailles.com

TEL / 01 30 83 26 26



Gendarmerie Nationale
 41 avenue Gérard Annel
 78550 MAULETTE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES

Nous vous rappelons que, dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » vous avez la possibilité de signaler à votre brigade de gendarmerie toutes vos absences prolongées. Cela permet aux patrouilles d'axer leurs efforts sur les domiciles inoccupés et aussi de pouvoir vous prévenir plus rapidement en cas de problème. (Un formulaire de demande individuelle, « opération tranquillité vacances », est disponible en Mairie)

Cette opération est PERMANENTE, vous pouvez solliciter la brigade tout au long de l'année.

Redoublez de prudence et de sécurité

Quelques principes simples : verrouillage des portes, des fenêtres et des volets, aviser ses voisins des absences, faire ouvrir par une personne de confiance ses volets et retirer le courrier. Ceci aura pour effet d'indiquer qu'une surveillance de la résidence est effective pendant la période d'absence.

Enfin, soyez vigilants et signalez à la gendarmerie toute présence suspecte (véhicules...) en communiquant si possible le numéro d'immatriculation, personnes inconnues du quartier, etc... **FAITES LE « 17 » ou 01 30 46 93 20**

bta.houdan-maulette@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ANIMATIONS 2017

FETE DES VOISINS ET DES MUSICIENS

Dimanche 25 Juin à 12H00 sur le terrain communal

Apportez votre panier pour un pique nique géant
 Et n'oubliez pas vos boules de pétanque



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 Septembre, salle polyvalente à Condé sur Vesgre

JOURNÉE DU PATRIMOINE ET BUFFET CAMPAGNARD

Dimanche 17 Septembre



BROCANTE A ADAINVILLE

Dimanche 15 octobre

Inscription en mairie à partir du 10 septembre



MAIRIE

Horaires d'ouverture d'été du 14 juillet au 14 août 2017

Mardi 14 h à 19 h

Jeudi 14 h à 17 h

mairie@mairie-adainville.fr

Tél : 01.34.87.03.24

Dates à retenir

COMMISSION D'URBANISME

Dépôt de dossier de demande d'urbanisme
sur rendez-vous de 10h à 11h

Pour tous autres renseignements d'urbanisme
sans rendez-vous de 11h à 12h .

les samedis suivants:

24 juin

1^{er} & 22 juillet

9 & 23 septembre

7 & 21 octobre

4 & 18 novembre

2 & 16 décembre

DÉCHETS VERTS

Prochaine distribution sacs de déchets verts
le Samedi 7 Octobre de 10H à 12H

Nous vous rappelons que les déchets verts
sont à sortir uniquement la veille au soir
(le dimanche)

ENCOMBRANTS

La date de la collecte des encombrants
est fixée au Mercredi 18 Octobre



TRANSPORTS SCOLAIRES

Collèges Orgerus & Houdan

A la rentrée, votre enfant rentre au collège ou y poursuit son cursus, il doit prendre le car, il doit donc être muni de sa carte de transport.

Le transport est assuré par le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF), à cet effet un site internet est ouvert afin que les parents puissent demander la carte. Les demandes de cartes scolaires ainsi que le paiement sont à effectuer en ligne sur le site <https://scol-r-css.stif.info>, mais celles-ci sont à retirer à la Communauté de Communes 22 Porte d'Epéron 78550 MAULETTE.

SIVOM ABC (Primaires & Maternelles)

Cartes de transport scolaire

Étude dirigée – Garderie - Cantine

Sivom ABC - Mairie de Bourdonné
Allée Jose Maria de Heredia
78113 BOURDONNE

Tél : 01.30.88.04.88 E-mail : abc_sivom@orange.fr

RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

Regroupement pédagogique

« Adainville Bourdonné Condé »

Primaires & Maternelles

Jeudi 4 septembre 2017

Secondaire Collège François Mauriac Houdan

Consultation téléphonique Tél : 01 30 46 17 10

Site du collège : clg-mauriac-houdan.ac-versailles.fr

Entreprises Adainvilloises à votre service :

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT ET AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS

Loïc FOULON Tél : 01 34 87 14 89
Terrassement, drainage,
assainissement, plantations, clôtures...

OPTIQUE MOBILE

Fourniture et Livraison de lunettes sur les secteurs 28/78, déplacement gratuit avec une centaine de modèles. Les prix sont environ deux fois moins chers qu'en magasin et tous les tests visuels nécessaires sont faits
Numéro professionnel pour cette activité est le 06 63 25 18 42

HARAS DU HAUT LE VENT Centre équestre,
pension de chevaux, transport.

Tél : 06 07 34 02 82 // 06 75 06 55 68

contact@rondoux.com

MOREL BATIMENT

Étude et coordination de travaux, Coordonnateur sécurité, Santé, Expert en états parasitaires - Assistance technique
Port : 06 08 46 35 55 morelbatiment@hotmail.fr

POSE & DEPANNAGE

Tél : 06 81 84 85 76

Alarme, serrurerie, blindage,
automatisme, portail, fenêtre...

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Jean-Denis LEROUX

Tél : 06.32.62.93.47

Fax : 01.34. 87.75.36

TAXI ADAINVILLE

Place de l'Église

Tél : 06.85.46.53.97

Dans votre région

une course, un RdV, un avion, un colis...

Bulletin d'information Municipal
rédigé et imprimé en Mairie d'Adainville
ne pas jeter sur la voie publique